

Objectif opérationnel

- Concevoir, conduire et évaluer, de manière autonome, des projets et des prestations d'animation dans le champ social et/ou socioéducatif à destination d'enfants, d'adolescents, adultes ou de publics fragilisés (personnes âgées ou porteurs de handicap, en difficulté sociale et/ou comportementale).

Pré-requis et public

- Salarié, demandeurs d'emploi pouvant exercer une activité en milieu ordinaire de travail, ayant un ou plusieurs projets à confirmer.

Satisfaire aux exigences préalables

- Être titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivante : PSC1 ou AFPS ; PSE 1 en cours de validité ; PSE 2 en cours de validité ; AFGSU de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ; SST en cours de validité.
- Et, selon le cas :
 - Justifier d'une expérience d'encadrement d'animateur professionnelle ou non professionnelle auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil

Ou

- Être titulaire d'un diplôme figurant dans la liste suivante : BAFA, BAFD, BAPAAT, CQP « Animateur Périscolaire » ; CQP « Animateur de loisirs sportifs » Baccalauréat professionnel « service de proximité et vie locale » ; Bac prof. agricole (toute option) ; BEP ou Bac. Prof. ASSP « Accompagnement Soins & Services à la personne » ; brevet professionnel délivré par le ministre de l'agriculture ; BPJEPS (toute spécialité) ; DEAVS ; DE Aide-Soignante ; diplôme AMP ; CAP Petite Enfance ; BEP Carrières Sanitaires & Sociale ; BEPA « Services aux personnes » ; Titre prof. Agent de médiation, information, services ; Titre prof. Technicien médiation services, DE Moniteur Educateur ; DE Accompagnant éducatif et Social, DE Auxiliaire de Puériculture ; DE Technicien de l'intervention sociale et familiale.

Satisfaire aux tests de sélection

- Une épreuve écrite dont l'objectif est de vérifier ses capacités rédactionnelles
- Une épreuve orale : présentation de son parcours professionnel, ses expériences et sa motivation pour la formation.

Modalités de recrutement

- Information collective. A l'issue de cette réunion, il sera remis aux personnes intéressées un dossier de candidature à nous retourner, complété des pièces demandées au moins une semaine avant les TEP et sélections. Outre la fiche candidature complétée et les attestations liées conformes aux exigences préalables, il sera demandé à chaque candidat un CV et une lettre de motivation. Après dépôt de ce dossier et ses pièces annexes, il sera envoyé aux candidats une convocation pour se présenter aux TEP et tests de sélection.

Durée et date

- En centre : 643 h
- En entreprise : 742 h

Soit une durée totale de 1 385 h pour un parcours moyen.

Durée hebdomadaire en centre de formation : 35 h. Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h.

Du 26/09/2023 au 24/07/2024

N° carif : GE1097811

N° RNCP : 28573

Siège Social

ZI Les Franchises
132 rue de la poudrière
52200 Langres

T: 03 25 87 02 51

langres@poinfor.org

Chaumont

48 rue de la Chavoie
52000 Chaumont

T: 03 25 32 26 98

chaumont@poinfor.org

Saint-Dizier

5 rue Abbé Gruet
52100 Saint Dizier

T: 03 25 04 38 60

saint.dizier@poinfor.org

La Chapelle Saint Luc

3 rue Archimède
10600 La Chapelle Saint Luc

T: 03 25 70 47 47

la-chapelle-saint-luc@poinfor.org

Migennes

131 avenue Jean Jaurès
89400 Migennes

T: 03 86 80 38 28

migennes@poinfor.org

Contenu

		Heures
MA1 : Accueil	Obligatoire	7 h
MA2 : Positionnement	Obligatoire	21 h
MA3 : Prise en main de l'outil FOAD	Obligatoire	7 h
MA4 : RAN français et/ou bureautique	Optionnel	49 h
MT1-1 : Communication dans les situations de la vie professionnelle (UC 1-1)	Obligatoire	35 h
MT1-2 : Connaissance des Publics, Sécurisation & Education à la Citoyenneté (UC 1-2)	Obligatoire	91 h
MT1-3 : Le cadre Institutionnel & l'environnement socioéducatif (UC1-3)	Obligatoire	56 h
MT2 2 : Méthodologie de Projet & Evaluation (UC 2)	Obligatoire	98 h
SPE1 : Conduite des Animations (UC 3)	Obligatoire	84 h
SPE2 : Techniques d'animation (UC 4)	Obligatoire	126 h
Certif : Certifications & Rattrapages en centre	Obligatoire	14 h
B/R1 : : Bilans / Régulations	Obligatoire	20 h
TRE/GAL 1 : TRE / Gestion de l'alternance	Obligatoire	35 h
Stage 1 Stage Découverte	Obligatoire	140 h
Stage 2 - Conception & Animation d'un 1er Projet d'animation sociale	Obligatoire	350 h
Stage 2 – Conception, animation et évaluation d'un 2nd Projet d'animation sociale	Obligatoire	252 h

Objectifs de résultats - Taux de réussite à la qualification = 80 %. Taux d'accès à un emploi à temps plein dans le secteur = au moins 70% à 6 mois. Résultats issus de l'analyse de nos outils de suivi de l'efficacité des actions dans le cadre de nos Objectifs Politique Qualité.

Niveau d'entrée : sans niveau spécifique

Niveau de sortie : niveau 4

Effectif : Groupe de 1 à 16 personnes

Indicateurs de résultats 2021

- 11 stagiaires - 91 % de réussite aux examens - 93 % de stagiaires satisfaits

Débouchés :

- Animateur(trice) social(e), socio-éducatif, Animateur(trice) de quartier, Médiateur(trice)

Méthodes mobilisées

- Modalités pédagogiques : supports de cours papiers, plateforme E Learning, (livret).
- Modalités outils : présentiel, supports PPT, tableaux, kit outils propres à la formation.
- Moyen pédagogique : équipe pédagogique dédiée et spécialisée

Modalités d'évaluation / validation

- Attestations de fin de formation, Attestation de compétences et de suivi d'acquis en entreprise
- BPJEPS Animation Sociale, si validation de chacune de ses 4 UC, au cours de 2 épreuves. La validation du diplôme est de la compétence de la DRAJES.

Equivalence : visible sur « <https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGITEXT000006071318> »

Passerelle : UC transversales 1 et 2 communes à tous les BP JEPS

Coût pédagogique :

- **Pour les demandeurs d'emploi** : 5 050,10 € (possibilité de prise en charge par OPCO, CPF, Plan de Développement des Compétences, la Région Grand Est, autofinancement). Action agréée au titre de la rémunération et de la protection sociale.
- **Pour les salariés** – Parcours complet 643 heures Centre x 10 € - **6430,00 €** / ou si déduction du module optionnel – soit 5940,00 €.

Lieu de formation : POINFOR – 3 Rue Archimède– 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC

Contact : Laurent NICOLLEAU ☎ 03.25.70.47.47 / laurent.nicolleau@poinfor.org

Cette formation bénéficie d'un co-financement du Conseil Régional Grand Est et du Fonds Social Européen



Formation et sites accessibles aux personnes en situation de handicap

<https://www.formation.grandest.fr>

<https://www.facebook.com/PoinforGE>

www.poinfor.org